



**CLEANTECH
VALLÉE**

DOSSIER DE PRESSE

LES 10 PREMIERES LABELISATIONS « ECO-DEFIS » POUR LES ARTISANS DU TERRITOIRE

I- Présentation de la labélisation Eco-défis :

Lancée en 2008 à Vincennes, l'opération Eco-défis s'est généralisée au fil du temps auprès de toutes les CMA. Cette opération consiste à valoriser, par l'obtention d'une marque intitulée « Eco-défis des artisans et commerçants », les entreprises qui mettent en place des actions concrètes en faveur du développement durable.

Les entreprises participantes doivent choisir au minimum trois défis. Parmi les défis choisis, au moins un d'entre eux doit initier une nouvelle pratique pour l'artisan/commerçant.

Au moment du choix, plusieurs questions se posent :

- Un ou plusieurs des défis choisis est-il déjà mis en place dans l'entreprise ?
- Quels sont les défis les plus facilement réalisables en fonction de l'activité exercée ?
- Quels défis permettront de faire baisser les charges liées à l'activité ?

Pour relever ces défis, les entreprises qui rejoignent la démarche éco-défis sont accompagnées d'un conseiller de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Gard qui les soutient dans leur choix et la réalisation des défis grâce à un guide. Ce conseiller va aussi suivre et préparer le dossier de labellisation.

Une fois les défis réalisés, le dossier comprenant les pièces justificatives est présenté au comité de labellisation qui statue sur l'obtention ou non de la marque Eco-défis

Ce dossier comprend donc les pistes de réalisation et la liste des pièces justificatives exigées lors du comité de labellisation pour valider les défis. Un comité de sélection et de vérification de ces défis a eu lieu en fin d'année 2019.

II- Initiation du projet sur le territoire :

Initiée par une volonté de redynamiser le territoire via la transition écologique, la démarche CleanTech Vallée regroupe 11 fondateurs publics et privés. Chacun met ses compétences au profit du collectif qui œuvre à réaliser différents projets sur le territoire. Avec un objectif de croissance économique et écologique, la Communauté de Communes du Pont du Gard, la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien et les services de l'Etat ont signé en décembre 2018, le 3ème Contrat de Transition Ecologique national (et premier sur la Région Occitanie) comportant 24 projets à mettre en œuvre sur le territoire.

L'association CleanTech Vallée assure la mission d'opérateur de ce contrat.



Parmi ceux-ci :

- Les centrales photovoltaïques dont celle située sur l'ancien site de la centrale EDF d'Aramon,
- Le Master Management de la Transition Ecologique et de l'Economie Circulaire inauguré à l'Institut Montpellier Management,
- Un démonstrateur Vehicle-to-grid parmi les projets de mobilité,
- L'ouverture d'une pépinière d'entreprises à Bagnols-sur-Cèze,
- Le développement des énergies propres sur tout un territoire,
- La création d'une filière éco-industries,
- Le CleanTech Booster où sont accueillies tous les mois 11 start-up et Pme innovantes pour accélérer leur développement et leur permettre une mise en connexion avec notre réseau et aboutir à de la co-innovation.
- Les éco-défis en partenariat avec la Chambre des métiers et de l'artisanat du Gard. En effet, le territoire CleanTech Vallée est un démonstrateur de l'écologie industrielle et territoriale. Les entreprises que nous allons récompenser en sont la preuve.

III - Projets récompensés :

- **Le couteau camarguais** – Fabrication de couteaux – M. Lascombe à Bezouce
 - Réduction des risques pro DU – aspiration des poussières
 - Accessibilité – Handicap
 - Tri des déchets non dangereux
- **Toqu'&Traiteur** – Traiteur – M.Gonthier à Venejean
 - Compostage
 - Consommation d'eau : récupération eau de pluie
 - Emballage : assiette plateaux compostables
- **Le jardin des mille délices** – Salon Esthétique – Mme Dalle à Aramon
 - Sacs en papier recyclable
 - Changement des éclairages pour des LEDs
 - Vente d'écoproduits/produits locaux
- **3G Print** – Imprimeur – M.Philippe à Bagnols-sur-Cèze
 - Equipements économes en énergie
 - Eco mobilité – Véhicule électrique
 - Emploi de produits éco-labellisés
- **Clevie services** – Société de nettoyage – M.Plagnol à Vers-Pont-du-Gard
 - Réduction des risques pro DU – formation des salariés
 - Développement d'une prestation écologique
 - Investissement dans la vie locale



- **Expert net** – Société de nettoyage – Mme.Djabella à Saint-Bonnet-du-Gard
 - Sacs biodégradables
 - Prestation tri sélectif pour les clients et prescription
 - Emploi d'écoproduits/produits locaux

- **Les cookies d'Alice** – Pâtissier – Mme. Réga à Pouzilhac
 - Certification d'entreprise : Bio
 - Contrat de fourniture en énergie renouvelable
 - Emballage client : livraison 0 déchet

- **Lucie Vian Pâtisserie Traiteur** – Pâtissier – Lucie Vian à Comps
 - Emballage client : livraison 0 déchet
 - Vente d'écoproduits/bio/locaux
 - Mise en place du tri sélectif

- **La Crêpe Rit** – Restaurant – Mmes Castan et Syska à Remoulins
 - Changement des éclairages pour des LEDs
 - Accessibilité : handicap
 - Tri des déchets non dangereux

- **Atelier La Trouvaille** – Fabrication de joaillerie et bijouterie – M.Gueljans à Remoulins
 - Prévention déchet : emballages
 - Investissement dans la vie locale
 - Accessibilité : handicap



Contacts Presse :

- **Carine CARA**, Chargée d'Etudes au Service Direction des Affaires Générales et de la Communication
 ☎ 06 35 06 79 02 - ☎ 04 66 62 80 22 - courriel : carine.cara@cma-gard.fr
Marilyn GAGLIARDONE, Assistante Communication ☎ 04 66 62 80 71